



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

professions libérales : politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 57965

## Texte de la question

M. Charles Ehrmann demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité de bien vouloir lui faire connaître les mesures qu'elle entend prendre pour remédier à une situation pénalisante vécue par un grand nombre d'épouses « conjoint collaborateur » des professions libérales, au regard de leur retraite personnelle. Au moment où des discussions s'amorcent pour les professions libérales, il attire tout particulièrement son attention sur le devenir des ex-épouses afin que les années d'activité soient comptées dans leur carrière. Il précise que cette question a déjà fait l'objet de deux rappels au ministre l'ayant précédé dans la fonction.

## Données clés

**Auteur :** [M. Charles Ehrmann](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (1<sup>re</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 57965

**Rubrique :** Retraites : régimes autonomes et spéciaux

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 19 février 2001, page 1049